



États financiers consolidés
31 décembre 2016
(en milliers de dollars canadiens)



Le 23 février 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe Colabor Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Autres points*Informations comparatives*

Les états financiers consolidés de Groupe Colabor Inc. pour l'exercice clos le 26 décembre 2015 (avant le retraitement des informations comparatives décrites à la note 25) ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée en date du 16 mars 2016.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés du Groupe Colabor Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, nous avons également audité les ajustements décrits à la note 25 afin de retraiter les états financiers de l'exercice clos le 26 décembre 2015. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués. Nous n'avions pas pour mission de procéder à un audit ou à un examen des états financiers consolidés de Groupe Colabor Inc. et de ses filiales pour l'exercice clos le 26 décembre 2015, ni de mettre en oeuvre des procédures d'audit concernant ces états financiers consolidés autres que celles visant les ajustements et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion ni aucune autre forme d'assurance sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 26 décembre 2015 pris dans leur ensemble.

(s) PricewaterhouseCoopers¹

¹ CPA auditeur. CA, permis de comptabilité publique no. A126402



États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2016 (53 semaines) \$	2015 (52 semaines) (note 26) \$
Ventes	4	1 399 435	1 390 597
Charges opérationnelles, excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	5	1 369 168	1 364 293
Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements		30 267	26 304
Frais non liés aux opérations courantes	6	5 276	4 123
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	9, 10	-	33 756
Amortissements	8, 9	11 509	15 451
		16 785	53 330
Résultat opérationnel		13 482	(27 026)
Dépréciation de l'actif financier disponible à la vente		-	1 731
Charges financières	18	11 973	12 968
		11 973	14 699
Résultat avant impôts		1 509	(41 725)
Charges (recouvrement) d'impôts			
Exigibles	11	565	(357)
Différés	11	621	(7 604)
		1 186	(7 961)
Résultat net		323	(33 764)
Résultat de base et dilué par action	19	0,01	(1,23)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2016 (53 semaines) \$	2015 (52 semaines) \$
Résultat net		323	(33 764)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat			
Actif financier disponible à la vente			
Gain (perte) de l'exercice		320	(1 877)
Reclassement au résultat		-	1 731
Impôts sur les autres éléments du résultat global	11	(19)	20
		301	(126)
Autres éléments du résultat qui ne seront pas reclassés au résultat			
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite	17	(230)	93
Impôts sur les autres éléments du résultat global	11	45	(25)
		(185)	68
Total des autres éléments du résultat global		116	(58)
Total du résultat global		439	(33 822)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Capital- actions \$	Options de conversion des débitures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Autres éléments du résultat global \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 27 décembre 2015	209 591	1 742	1 880	(126)	(145 770)	67 317
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	323	323
Autres éléments du résultat global						
Gain sur l'actif financier disponible à la vente	-	-	-	320	-	320
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite	-	-	-	-	(230)	(230)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	-	-	-	(19)	45	26
Total du résultat global	-	-	-	301	138	439
Actions émises au cours de l'exercice (note 15)	48 409	-	-	-	-	48 409
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions (note 17)	-	-	288	-	-	288
Solde au 31 décembre 2016	258 000	1 742	2 168	175	(145 632)	116 453

	Capital- actions \$	Options de conversion des débitures convertibles \$	Surplus d'apport \$	Autres éléments du résultat global \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 28 décembre 2014	209 591	1 742	1 563	-	(112 074)	100 822
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	(33 764)	(33 764)
Autres éléments du résultat global						
Perte sur l'actif financier disponible à la vente	-	-	-	(1 877)	-	(1 877)
Reclassement aux résultats	-	-	-	1 731	-	1 731
Réévaluation de l'obligation au titre de la retraite	-	-	-	-	93	93
Impôts sur les autres éléments du résultat global	-	-	-	20	(25)	(5)
Total du résultat global	-	-	-	(126)	(33 696)	(33 822)
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions (note 17)	-	-	317	-	-	317
Solde au 26 décembre 2015	209 591	1 742	1 880	(126)	(145 770)	67 317

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2016 (53 semaines) \$	2015 (52 semaines) \$
Activités opérationnelles			
Résultat net		323	(33 764)
Impôts différés	11	621	(7 604)
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	9, 10	-	33 756
Amortissements	8, 9	11 509	15 451
Dépréciation de l'actif financier disponible à la vente		-	1 731
Charges financières	18	11 973	12 968
Autres		(1 433)	(361)
		22 993	22 177
Variation nette du fonds de roulement	20	10 151	5 997
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		33 144	28 174
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8	(966)	(1 608)
Dispositions d'immobilisations corporelles		235	435
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9	(461)	(3 132)
Autres		147	138
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement		(1 045)	(4 167)
Activités de financement			
Emprunt bancaire		(54 050)	(6 544)
Paievements en vertu de contrats de location		(499)	(578)
Paievement de soldes de prix d'achat		-	(1 000)
Émission de capital-actions, net des frais afférents	15	47 831	-
Remboursement de la dette à long terme	12, 15	(17 500)	-
Frais de refinancement payés	12, 13	(947)	-
Charges financières payées	18	(10 296)	(11 209)
Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement		(35 461)	(19 331)
Variation nette du découvert bancaire		(3 362)	4 676
Découvert bancaire au début de l'exercice		(4 106)	(8 782)
Découvert bancaire à la fin de l'exercice		(7 468)	(4 106)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	Au 31 décembre 2016 \$	Au 26 décembre 2015 \$
Actif			
Courant			
Client et autres débiteurs	7	99 981	104 351
Stock		83 246	87 282
Frais payés d'avance		3 081	2 936
Autres		1 830	1 699
Actif courant		188 138	196 268
Non courant			
Immobilisations corporelles	8	13 128	15 835
Immobilisations incorporelles	9	55 593	62 844
Goodwill	10	84 130	84 130
Actifs d'impôts différés	11	2 015	2 089
Autres		1 693	1 502
Actif non courant		156 559	166 400
Total de l'actif		344 697	362 668
Passif			
Courant			
Découvert bancaire		7 468	4 106
Fournisseurs et autres créditeurs		105 314	101 831
Portion à court terme de la dette à long terme	12	550	1 497
Autres		654	1 689
Passif courant		113 986	109 123
Non courant			
Dette à long terme	12	61 211	131 709
Déventures convertibles	13	48 870	48 859
Obligation au titre de la retraite	17	662	1 271
Provisions	14	2 998	3 816
Passifs d'impôts différés	11	517	573
Passif non courant		114 258	186 228
Total du passif		228 244	295 351
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		116 453	67 317
Total du passif et des capitaux propres		344 697	362 668

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour la publication par le conseil d'administration le 23 février 2017.

Pour le conseil,

/s/Marc Baillargeon, administrateur

/s/Robert Cloutier, administrateur

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1 Nature des activités

Groupe Colabor Inc. (ci-après le « Groupe ») et ses filiales en propriété exclusive (ci-après collectivement la « Société ») effectuent la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation au Canada.

Le Groupe est constitué en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Il s'agit d'une société canadienne dont le siège social est situé au 1620, boulevard De Montarville, Boucherville, Québec, J4B 8P4. Les actions du Groupe et les débentures convertibles sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX: GCL et TSX: GCL.DB.A).

La fin de l'exercice de la Société est le dernier samedi du mois de décembre. Les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 26 décembre 2015 comptaient respectivement 53 et 52 semaines.

2 Principales méthodes comptables

Généralités

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS).

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note, lesquelles ont été appliquées de la même manière durant les deux exercices.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers évalués à la juste valeur et de l'obligation au titre de la retraite qui est évaluée à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime de retraite.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intègrent les comptes de la société mère et de ses filiales.

La société mère contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation à la date à laquelle leur contrôle est acquis par la Société, et ce, jusqu'à ce que le contrôle cesse.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Groupe et de ses filiales qui sont toutes détenues en propriété exclusive. Les opérations et les soldes intragroupe ainsi que les gains et les pertes latents sur les opérations entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée par la Société pour obtenir le contrôle d'une entreprise est calculée comme la somme, à la date d'acquisition, des justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées et des capitaux propres émis par la Société, lesquels comprennent la juste valeur de tous les actifs ou passifs résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les coûts d'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la Société comptabilise les actifs identifiables acquis et les passifs repris, incluant les passifs éventuels, et ce, peu importe s'ils ont été comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise acquise avant l'acquisition. Les actifs acquis et les passifs repris sont généralement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est inscrit après la comptabilisation séparée des immobilisations incorporelles identifiables. Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de a) la juste valeur de la contrepartie transférée, b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et c) la juste valeur à la date d'acquisition de toute participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise, sur la juste valeur, à la date d'acquisition, de l'actif net identifiable acquis. Si la juste valeur de l'actif net identifiable acquis excède la somme calculée précédemment, le montant excédentaire (c'est-à-dire le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses) est immédiatement comptabilisé en résultat.

Comptabilisation des produits

Les ventes de marchandises constituent la seule source significative de produits liés aux activités ordinaires. Les ventes de marchandises figurant aux états consolidés du résultat sont comptabilisées lorsque la Société possède une obligation de vendre les biens, qu'elle est en mesure d'établir qu'un contrat existe, que la contrepartie est relativement mesurable et que la collection est probable. Les montants comptabilisés au titre des ventes de marchandises représentent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la part de tiers pour des ventes de marchandises, excluant les taxes sur les produits et services, et déduction faite des retours, rabais et remises.

La Société comptabilise les remises aux clients à titre de diminution du prix de vente aux états consolidés du résultat. La Société comptabilise ces remises lorsqu'elles sont considérées comme probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Un passif contractuel est comptabilisé pour les remises estimées à payer aux clients en lien avec les ventes comptabilisées à la fin de l'exercice financier.

Les ventes de marchandises sont constatées à la livraison des marchandises, moment où il n'y a plus de conditions autres que le passage du temps pour que le paiement soit dû.

Remises des fournisseurs

La Société comptabilise les remises des fournisseurs en diminution du prix des biens des fournisseurs et réduit les achats de marchandises et le stock connexe figurant dans les états consolidés du résultat et de la situation financière. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en espèces reçue constitue un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par le revendeur, auquel cas la remise est constatée selon la substance de l'entente à titre de

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

réduction des charges opérationnelles. Également, la Société comptabilise à titre de revenus les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients

La Société comptabilise ces remises lorsque l'encaissement est considéré comme probable et qu'il peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. La Société se base sur les prévisions d'achats de marchandises ainsi que sur les conditions contractuelles pour déterminer la probabilité et l'estimation de l'encaissement. Les hypothèses sont réévaluées à chaque période.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. C'est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts comprennent les impôts exigibles et différés. Elles sont constatées aux états consolidés du résultat et du résultat global, sauf pour les impôts liés aux capitaux propres. Dans ce cas précis, la charge d'impôt est comptabilisée en diminution des capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles correspondent aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des administrations fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les impôts exigibles sont calculés en fonction du bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul des impôts exigibles est fondé sur les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Toutefois, les impôts différés ne sont pas comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable. Les impôts différés sur les différences temporaires liées à la participation dans des filiales et des coentreprises ne sont pas comptabilisés si la Société est en mesure de contrôler le renversement de ces différences temporelles et s'il est probable que le renversement ne se produira pas dans un avenir prévisible.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes administrations fiscales.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les variations des actifs ou des passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de produits ou de charges d'impôts en résultat, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Pour le calcul du résultat dilué, il faut considérer que les actions ordinaires potentiellement dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période, ou à la date d'émission des actions ordinaires si celle-ci est ultérieure. Les actions ordinaires potentielles sont en lien avec les débentures convertibles, le régime d'actions liées au rendement (ALR) et les options d'achat d'actions.

Secteurs opérationnels

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par la direction dans le but de déterminer la performance de chacun des secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères utilisés pour la production du rapport interne remis à la direction. La Société évalue la performance selon le résultat sectoriel avant les frais non liés aux opérations courantes, les amortissements, les charges financières et les impôts. La Société comptabilise les opérations intersectorielles qui ont lieu dans le cours normal des activités à la juste valeur.

La Société compte deux secteurs opérationnels : la distribution aux entreprises en majeure partie de services alimentaires (segment Distribution) et la vente à des distributeurs en alimentation (segment Grossiste).

Les méthodes comptables qui s'appliquent aux secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales méthodes comptables, sauf que les éléments suivants ne sont pas attribués aux résultats des secteurs opérationnels de l'entité :

- Charges du siège social (rémunération du personnel et autres charges non attribuées);
- Charges financières;
- Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- Frais non liés aux opérations courantes;
- Perte de valeur sur placements en actions, goodwill et immobilisations incorporelles;
- Charges d'impôts.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût du stock comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener le stock à l'endroit et dans l'état où il se trouve, déduction faite des remises des fournisseurs.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'acquisition compte des frais engagés pour acheter et installer les actifs en question.

Le terrain n'est pas amorti. L'amortissement des autres immobilisations corporelles est calculé sur les composantes qui ont des durées d'utilité homogènes selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Mobilier, équipement et véhicules des entrepôts	De 5 à 15 ans
Véhicules routiers et véhicules routiers détenus à titre de location-financement	De 7 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	Durée des baux, de 10 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat dans les charges opérationnelles.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Immobilisations incorporelles

Logiciels de distribution, bonis à la signature et relations client

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition des logiciels de distribution tient compte des frais engagés pour acheter et installer les logiciels.

Toutes les relations clients proviennent des regroupements d'entreprises et répondent aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles.

Les bonis à la signature sont engagés dans le cadre du renouvellement des ententes de distribution et sont amortis à compter de la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Leur amortissement est calculé selon le mode d'amortissement linéaire, de façon à amortir le coût initial sur les durées d'utilité estimées en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont les suivantes :

Logiciels de distribution	De 4 à 7 ans
Bonis à la signature	De 5 à 7 ans
Relations clients	De 2 à 20 ans

Les durées d'utilité, le mode d'amortissement et les valeurs résiduelles sont revus chaque année en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution technologique.

L'amortissement débute dès que l'actif est prêt à être mis en service.

L'amortissement est présenté dans « Amortissements » aux états consolidés du résultat.

Marques de commerce

Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée étant donné que la direction n'a pas l'intention de s'en départir, sont comptabilisées selon le modèle du coût et ne sont pas amorties. Elles sont soumises à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles ont subi une perte de valeur.

Goodwill

Le goodwill représente les avantages économiques futurs résultant d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Test de dépréciation du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT). Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représentent, pour la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les UGT auxquelles un goodwill a été affecté et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée doivent être soumises à un test de dépréciation lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins toutes les années. Tous les autres actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans « Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles » aux états consolidés du résultat. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer sa juste valeur, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt avant impôts aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Les données utilisées pour les tests de dépréciation sont directement liées au budget le plus récent approuvé de la Société. Les facteurs d'actualisation sont établis individuellement pour chaque actif ou UGT et reflètent leur profil de risque respectif déterminé par la direction.

Les pertes de valeur liées aux UGT sont d'abord portées en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT. Toute perte de valeur restante est répartie au prorata des autres actifs de l'UGT.

Exception faite du goodwill, tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise sur les actifs autres que le goodwill si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable. La valeur comptable d'un actif augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Biens loués

Les contrats de location aux termes desquels la Société assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont comptabilisés dans les « immobilisations corporelles » à la juste valeur ou à la valeur actualisée des paiements minimaux de location, selon le moins élevé des deux. Un passif correspondant est comptabilisé comme une obligation découlant de contrat de location. Dans les périodes subséquentes, les intérêts relatifs à l'obligation sont comptabilisés dans « charges financières » aux états consolidés du résultat.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les autres contrats de location sont des contrats de location simple et les actifs loués ne sont pas comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière de la Société. Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés au résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Actifs financiers

a) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La Société évalue initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction ses prêts et créances. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La Société inclut dans cette catégorie les clients et autres débiteurs et les prêts à recevoir.

b) Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour le classement dans aucune des autres catégories d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent le placement en actions dans Investissements Colabor Inc.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont évalués par la Société à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont ajoutés à celle-ci. Par la suite, les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et sont inclus dans la rubrique « Autres éléments du résultat global » aux états consolidés des variations des capitaux propres. Lorsque l'actif est sorti ou qu'il a subi une dépréciation, le profit ou la perte cumulé comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé aux résultats et le reclassement est présenté dans la « Dépréciation de l'actif financier disponible à la vente » aux états consolidés du résultat.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

c) Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers, sont soumis à un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat tel un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou d'une restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les débiteurs qui ne sont pas considérés comme ayant subi une dépréciation individuellement sont soumis à un test de dépréciation de groupe déterminé en fonction du secteur d'activité. Des indications objectives de dépréciation d'un groupe de débiteurs peuvent inclure l'expérience passée de la Société en matière de recouvrement, une hausse dans le nombre de jours du délai de recouvrement du portefeuille tout comme un changement au niveau national ou local des conditions économiques en corrélation avec le défaut de paiement des débiteurs.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent le découvert bancaire, les fournisseurs et autres crédateurs excluant les taxes de vente à remettre et la rémunération à payer, les remises à payer, les soldes de prix d'achat à payer, l'emprunt bancaire, les débetures convertibles et la dette à long terme.

Les passifs financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables au cours des 12 mois suivant la date de clôture, sinon ils sont classés comme non courants.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les « Charges financières » aux états consolidés du résultat.

Débetures convertibles

Les composantes des débetures convertibles ont été présentées séparément à titre de passif et de composante des capitaux propres. La valeur de la composante passif des débetures a été établie, au moment de son émission, en actualisant les obligations futures en matière d'intérêt ainsi que le capital dû à l'échéance à un taux d'actualisation qui représente le taux d'intérêt créditeur estimatif dont la Société pourrait se prévaloir pour des débetures similaires sans droit de conversion. La partie résiduelle du produit brut tiré de l'émission de ces débetures est présentée à titre d'option de conversion des débetures dans les capitaux propres après déduction de l'incidence fiscale, et n'est pas revue ultérieurement. Le montant attribué y demeure pendant toute la durée des débetures convertibles connexes. Les frais

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

d'émission des débetures convertibles sont imputés aux deux composantes au prorata de la répartition du produit de l'émission.

La composante passif présentée aux états consolidés de la situation financière augmente sur la durée des débetures jusqu'à atteindre la valeur nominale totale des débetures en circulation à l'échéance. La différence, soit l'accroissement des débetures convertibles, est présentée à titre de charges d'intérêts effectifs sur les débetures. Par conséquent, les intérêts débiteurs reflètent le taux effectif de la composante passif des débetures convertibles. Lorsque les porteurs font la conversion des débetures convertibles en actions ordinaires, les deux composantes mentionnées ci-dessus sont transférées au capital-actions. Si l'option de conversion n'est pas exercée à la date d'échéance des débetures convertibles, l'élément capitaux propres des débetures convertibles sera transféré au surplus d'apport.

Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Les provisions représentent des passifs de la Société pour lesquels l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'événements passés qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des garanties de produits accordées, des litiges ou des contrats déficitaires.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de clôture, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. L'augmentation de la provision découlant du temps écoulé est comptabilisée au résultat à titre de charges financières.

Un remboursement, que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers, relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme improbable ou peu probable, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Obligation au titre de la retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'intermédiaire de régimes à cotisations définies et d'un régime à prestations définies.

Les contributions aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans la période au cours de laquelle les services correspondants du personnel sont reçus.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le passif lié au régime à prestations définies comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite, qui comprend les écarts actuariels relatifs aux obligations et le rendement des actifs du régime en excédent du revenu d'intérêts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global immédiatement au déficit sans reclassement ultérieur au résultat.

Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions réglées en instruments de capitaux propres à certains de ses dirigeants et employés. Ce régime ne comporte pas d'option de règlement en trésorerie.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'options d'achat d'actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur directement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges dans les états consolidés du résultat avec la contrepartie en crédit au compte de surplus d'apport.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications selon lesquelles le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au crédit du capital-actions ainsi que le coût de rémunération correspondant qui avait été constaté à titre de surplus d'apport.

Régime d'actions liées au rendement

La Société offre un régime d'actions liées au rendement (ALR) à certains dirigeants et employés de la Société. Les ALR sont acquises après une durée maximale de trois ans sur la base de cibles de rendement. Le coût de rémunération est évalué à la juste valeur des actions à la date d'attribution et est constaté en charges sur la période de service concernée avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La Société comptabilise la charge liée à ce régime en fonction de

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

l'atteinte prévue de cibles de rendement. L'incidence de toute variation du nombre d'ALR à acquérir est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée.

Selon le régime d'ALR, les actions sont achetées sur le marché libre au nom des participants au régime et sont inscrites et comptabilisées au coût en réduction des capitaux propres. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est supérieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit à titre de surplus d'apport. Dans les cas où la juste valeur des actions à la date d'attribution est inférieure au prix d'acquisition payé par la Société, l'écart est inscrit en réduction des résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la Société peuvent choisir de recevoir, en tout ou en partie, leurs honoraires annuels sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Le passif au titre de la rémunération sous forme d'UAD est évalué à chaque date de clôture selon le nombre d'unités d'actions en circulation et selon le cours de l'action ordinaire de la Société. Les variations du passif sont comptabilisées comme une charge de rémunération et le passif est présenté dans les fournisseurs et autres créditeurs.

Régime d'actionariat à l'intention des employés

La Société a établi un régime d'actionariat à l'intention des employés. En vertu de ce régime, la Société verse, en contrepartie des montants versés par les employés, des cotisations établies selon des pourcentages prévus au régime. Ces cotisations sont constatées en charges au moment où les employés s'engagent à verser leur contrepartie.

Nouvelle norme adoptée par la Société au cours de l'exercice

La Société a décidé d'appliquer par anticipation, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients*, publiée en mai 2014. En ce qui concerne les règles de transition, IFRS 15 a été adoptée de façon rétrospective, et les données de l'exercice terminé le 26 décembre 2015 ont été retraitées pour être comparables.

Normes, modifications et interprétations existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers consolidés, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée. La direction prévoit que les prises de position seront mises en application dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications susceptible d'être pertinente pour les états financiers consolidés de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne prévoit pas d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 Contrats de location. IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession-bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La Société estime que cette nouvelle norme augmentera la valeur des immobilisations corporelles et des obligations découlant de contrats de location, elle diminuera les charges opérationnelles et augmentera les amortissements et charges financières.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7 - Tableau des flux de trésorerie, afin d'améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers concernant les activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. La Société estime que cette nouvelle norme aura comme incidence d'augmenter les informations à fournir relativement aux flux de trésorerie découlant des activités de financement.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3 Estimations et jugements importants

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Estimations

Perte de valeur des clients et autres débiteurs

Le montant comptabilisé au titre de perte de valeur des clients et autres débiteurs est fondé sur l'estimation de la direction des risques associés à chacun des clients et autres débiteurs de la Société en fonction des pertes subies dans le passé, de l'expérience de recouvrement et de l'incidence de la conjoncture économique actuelle et prévue.

Remises des fournisseurs

La Société constate les remises des fournisseurs en estimant le degré d'atteinte des conditions donnant droit aux remises.

Perte de valeur sur l'actif financier disponible à la vente

La direction examine la présence d'indices de dépréciation de l'actif financier disponible à la vente à chaque date de présentation de l'information financière. Lorsque la direction détermine que l'actif a subi une dépréciation, la perte cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée aux résultats.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au montant le moins élevé du coût et de la valeur nette de réalisation. Lorsqu'elle estime la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des indications les plus fiables dont elle dispose au moment où les estimations sont faites. La quantité, l'âge et la condition du stock sont mesurés et évalués régulièrement au cours de l'année.

Durée d'utilité des actifs amortissables

La direction examine les durées d'utilité des actifs amortissables à chaque date de présentation de l'information financière en fonction de l'utilité prévue des actifs de la Société. Les résultats réels peuvent toutefois être différents en raison d'obsolescence technique, particulièrement en ce qui a trait au matériel informatique et aux logiciels de distribution.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Actifs d'impôts différés

L'évaluation de la probabilité du bénéfice imposable futur pour lequel les actifs d'impôts différés pourront être utilisés s'appuie sur les dernières prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que sur les limites d'utilisation des pertes non utilisées. Si une prévision positive de bénéfice imposable indique qu'il est probable que les actifs d'impôts différés soient utilisés, plus particulièrement si cette utilisation n'est soumise à aucune limite de temps, ces actifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés en entier. La direction évalue individuellement la comptabilisation des actifs d'impôts différés assujettis à certaines limites juridiques ou économiques ou à des incertitudes, en tenant compte des faits et des circonstances propres à chacun.

Obligation au titre de la retraite

La direction procède à une estimation annuelle de son obligation au titre de la retraite avec le soutien d'actuaire indépendants; toutefois, le résultat réel peut différer en raison d'incertitudes liées à l'estimation. L'estimation de son obligation au titre de la retraite est fondée sur des taux d'inflation et de mortalité jugés raisonnables par la direction. Elle tient également compte des prévisions spécifiques de la Société relativement aux futures augmentations de salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés ainsi que d'autres facteurs actuariels. Les taux d'actualisation sont déterminés vers la fin de chaque exercice par référence aux obligations d'entités de haute qualité et libellées dans la même monnaie que les prestations à verser et ayant des échéances similaires à celles du passif lié à la retraite connexe. Il existe des incertitudes quant aux estimations qui peuvent varier considérablement dans les évaluations futures des obligations de la Société au titre des prestations constituées.

Jugements importants

Perte de valeur des marques de commerce et du goodwill

Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La direction détermine la valeur recouvrable en procédant à une estimation des flux de trésorerie futurs prévus provenant de chaque actif ou UGT, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Lorsqu'elle procède à l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus, la direction pose des hypothèses relativement aux résultats opérationnels futurs. Ces hypothèses se rapportent à des événements et circonstances futurs. Les résultats réels peuvent différer et donner lieu à des ajustements significatifs aux actifs de la Société au cours des prochains exercices.

Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation comporte l'estimation de l'ajustement approprié pour tenir compte du risque du marché et d'un ajustement approprié pour les facteurs de risque propres aux actifs.

Option d'achat de Dubé & Loiselle Inc.

Au cours de l'exercice 2016, la Société a acheté une option pour acquérir Dubé & Loiselle Inc., une entité détenue par un administrateur de la Société. Cette option d'achat est valide pour une durée de trois ans. La Société jugeant qu'elle n'a ni le contrôle ni l'influence nécessaire sur les décisions de gestion de Dubé & Loiselle Inc. pour consolider l'entité dans ses états financiers, celle-ci est plutôt considérée comme une partie liée à la Société.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4 Information sectorielle

La Société compte deux secteurs d'activité isolables : celui de la distribution aux entreprises en majeure partie de services alimentaires (segment Distribution) et celui de la vente à des distributeurs en alimentation (segment Grossiste). Ces secteurs opérationnels font l'objet d'un suivi et des décisions stratégiques sont prises en fonction des résultats des secteurs opérationnels. Les actifs et passifs ne sont pas considérés par la direction pour analyser les différents secteurs.

L'information sectorielle se détaille comme suit :

			2016
	Segment Distribution \$	Segment Grossiste \$	Total \$
Ventes sectorielles	1 060 706	458 622	1 519 328
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	929 054	423 271	1 352 325
Rémunération du personnel	74 191	9 461	83 652
Autres frais	41 461	5 172	46 633
	1 044 706	437 904	1 482 610
Résultats sectoriels	16 000	20 718	36 718

			2015 (Note 26)
	Segment Distribution \$	Segment Grossiste \$	Total \$
Ventes sectorielles	1 038 768	483 995	1 522 763
Charges opérationnelles sectorielles			
Coût des marchandises vendues	903 198	448 149	1 351 347
Rémunération du personnel	77 924	10 502	88 426
Autres frais	45 723	5 589	51 312
	1 026 845	464 240	1 491 085
Résultats sectoriels	11 923	19 755	31 678

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les totaux des résultats des secteurs opérationnels de la Société et les principales données financières dans les états financiers consolidés de la Société :

	2016 \$	2015 (note 26) \$
Ventes		
Total des ventes sectorielles	1 519 328	1 522 763
Élimination des ventes intersectorielles	119 893	132 166
Ventes de la Société	1 399 435	1 390 597
Résultat		
Total des résultats sectoriels	36 718	31 678
Rémunération du personnel non attribuée	5 865	5 636
Autres charges (revenus) non attribuées	586	(262)
Frais non liés aux opérations courantes	5 276	4 123
Perte de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles	-	33 756
Amortissements	11 509	15 451
Résultat opérationnel	13 482	(27 026)

5 Charges opérationnelles, excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements

	2016 \$	2015 \$
Achat de marchandises	1 228 396	1 213 806
Variation du stock	4 036	5 375
Charges au titre des avantages du personnel (note 16)	89 517	94 062
Autres charges	47 219	51 050
	1 369 168	1 364 293

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6 Frais non liés aux opérations courantes

	2016 \$	2015 \$
Restructuration interne des opérations ^(a)		
Prime de séparation et autres	3 637	2 174
Provision pour fermeture d'entrepôt ^(b)	850	-
Allocations de départ	626	-
Provisions pour contrats déficitaires (note 13)	(115)	1 138
Coûts liés à des acquisitions d'entreprises	-	780
Autres	278	31
	5 276	4 123

^(a) Le 26 janvier 2016, la Société a mis de l'avant un plan de rationalisation et d'optimisation de ses activités d'exploitation. Ce plan vise à améliorer davantage l'efficacité opérationnelle et la rentabilité dans un contexte d'affaires qui demeure difficile pour l'industrie de la distribution des services alimentaires, ainsi qu'à finaliser l'intégration des acquisitions réalisées au cours des dernières années. La portée du plan englobe la plupart des divisions et consiste principalement à centraliser et consolider certaines activités au siège social de la Société ou à celui de ses divisions. La mise en œuvre du plan s'est traduit par l'abolition d'environ 120 postes, soit environ 8 % des effectifs totaux de la Société.

^(b) Tel que décrit à la note 27, Événement postérieur à la date de clôture

Au cours de l'exercice 2016, la Société a déboursé un montant de 3 778 \$ (2 985 \$ pour 2015).

7 Clients et autres débiteurs

	2016 \$	2015 \$
Comptes clients	80 486	85 298
Remises des fournisseurs à recevoir	15 118	15 971
Autres	4 377	3 082
	99 981	104 351

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les comptes clients de la Société ont été examinés afin de détecter des indicateurs de moins-value. Il a été déterminé que certains comptes clients avaient subi une moins-value et, par conséquent, une provision a été comptabilisée. Le classement chronologique des comptes clients n'ayant pas subi de moins-value se détaille comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Courant (de 0 à 60 jours)	79 537	83 145
Arriéré de 61 à 90 jours	892	2 153
Arriéré de plus de 90 jours	57	-
	80 486	85 298

L'évolution de la provision pour créances douteuses qui a été constituée à l'égard des comptes clients se détaille comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 974	2 246
Variation causée par les acquisitions	-	37
	1 974	2 283
Charge de l'exercice	989	1 904
Radiations	(1 616)	(2 213)
	1 347	1 974

L'exposition maximale au risque de crédit de la Société à la date de divulgation se rapproche de la valeur comptable de chaque catégorie de créances mentionnée ci-dessus.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8 Immobilisations corporelles

	Terrain \$	Mobilier, équipement et des entrepôts \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement \$	Total \$
Valeur comptable brute							
Solde au 26 décembre 2015	63	16 002	3 356	5 432	11 355	3 376	39 584
Acquisitions	-	297	374	221	249	12	1 153
Transferts	-	828	6 643	(169)	-	-	7 302
Sorties	(63)	(624)	(253)	(78)	-	-	(1 018)
Solde au 31 décembre 2016	-	16 503	10 120	5 406	11 604	3 388	47 021
Amortissements cumulés							
Solde au 26 décembre 2015	-	10 955	1 479	4 459	6 460	396	23 749
Amortissements	-	1 187	611	432	1 037	477	3 744
Transferts	-	828	6 643	(169)	-	-	7 302
Sorties	-	(621)	(215)	(66)	-	-	(902)
Solde au 31 décembre 2016	-	12 349	8 518	4 656	7 497	873	33 893
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	-	4 154	1 602	750	4 107	2 515	13 128

	Terrain \$	Mobilier, équipement et des entrepôts \$	Véhicules routiers \$	Matériel informatique \$	Améliorations locatives \$	Véhicules routiers détenus à titre de location- financement \$	Total \$
Valeur comptable brute							
Solde au 28 décembre 2014	63	15 361	3 433	5 129	10 687	1 800	36 473
Acquisitions	-	686	19	271	668	2 142	3 786
Autres	-	-	(250)	-	-	-	(250)
Transferts	-	129	566	32	-	(566)	161
Sorties	-	(174)	(412)	-	-	-	(586)
Solde au 26 décembre 2015	63	16 002	3 356	5 432	11 355	3 376	39 584
Amortissements cumulés							
Solde au 28 décembre 2014	-	9 570	1 089	3 972	5 214	209	20 054
Amortissements	-	1 430	558	487	1 246	274	3 995
Transferts	-	129	87	-	-	(87)	129
Sorties	-	(174)	(255)	-	-	-	(429)
Solde au 26 décembre 2015	-	10 955	1 479	4 459	6 460	396	23 749
Valeur comptable nette au 26 décembre 2015	63	5 047	1 877	973	4 895	2 980	15 835

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9 Immobilisations incorporelles

	Logiciels de distribution \$	Bonis à la signature \$	Relations clients \$	Marques de commerce \$	Total \$
Valeur comptable brute					
Solde au 26 décembre 2015	9 298	4 790	95 088	8 542	117 718
Acquisitions	339	175	-	-	514
Transferts	237	-	-	-	237
Solde au 31 décembre 2016	9 874	4 965	95 088	8 542	118 469
Amortissements cumulés					
Solde au 26 décembre 2015	6 648	520	47 706	-	54 874
Amortissements	706	845	6 214	-	7 765
Transferts	237	-	-	-	237
Solde au 31 décembre 2016	7 591	1 365	53 920	-	62 876
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	2 283	3 600	41 168	8 542	55 593

	Logiciels de distribution \$	Bonis à la signature \$	Relations clients \$	Marques de commerce \$	Total \$
Valeur comptable brute					
Solde au 28 décembre 2014	8 414	2 108	127 607	20 310	158 439
Acquisitions	916	2 682	-	-	3 598
Transferts	(32)	-	-	-	(32)
Perte de valeur (note 10)	-	-	(32 519)	(11 768)	(44 287)
Solde au 26 décembre 2015	9 298	4 790	95 088	8 542	117 718
Amortissements cumulés					
Solde au 28 décembre 2014	5 393	-	59 371	-	64 764
Amortissements	1 255	520	9 681	-	11 456
Perte de valeur (note 10)	-	-	(21 346)	-	(21 346)
Solde au 26 décembre 2015	6 648	520	47 706	-	54 874
Valeur comptable nette au 26 décembre 2015	2 650	4 270	47 382	8 542	62 844

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10 Goodwill

	2016 \$	2015 \$
Solde au début de l'exercice	84 130	94 569
Perte de valeur	-	(10 815)
Autres	-	376
Solde à la fin de l'exercice	84 130	84 130

Test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce

La valeur comptable du goodwill et des marques de commerce par UGT se détaille comme suit :

	2016		2015	
	Goodwill \$	Marques de commerce \$	Goodwill \$	Marques de commerce \$
Division Boucherville	63 676	6 700	63 676	6 700
Division Norref	20 454	1 842	20 454	1 842
	84 130	8 542	84 130	8 542

Chaque fin d'exercice, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des marques de commerce en utilisant la méthode de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour évaluer la valeur recouvrable des UGT, la Société a établi des projections des flux de trésorerie pour les cinq prochains exercices sur la base des budgets et du plan stratégique approuvés par le conseil d'administration. Les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les budgets et le plan stratégique ont été établies en leur appliquant un taux de croissance stable pour les années futures, ce taux n'excédant pas le taux de croissance moyen à long terme pour les secteurs d'activité de la Société.

Ces prévisions ont été préparées en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures anticipées par la Société et selon certaines hypothèses clés :

- a) En 2016, la Société a utilisé des taux de croissance allant de 0,6 % à 3,8 % (2015 – (1,8 %) à 4,3 %). Ces taux de croissance sont basés essentiellement sur l'indice des prix à la consommation ainsi que les données observables du marché dans lesquels les UGT évoluent.
- b) En 2016, la Société a utilisé des taux d'actualisation variant de 11,1 % à 15 % (2015 – 10,6 % à 13,9 %). Ces taux d'actualisation représentent le coût moyen pondéré du capital pour des entreprises oeuvrant dans le même secteur d'activités que l'UGT.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

2016

La Société a conclu que la valeur recouvrable des UGT, basée sur la valeur d'utilité, était supérieure à la valeur comptable pour la division Boucherville et la division Norref. Par conséquent, aucune baisse de valeur n'a été nécessaire.

Pour la division Boucherville, la valeur comptable du goodwill pourrait varier de façon sensible. Le tableau ci-dessous présente les informations les plus sensibles :

	Excédent \$	Hypothèses utilisées dans le test de dépréciation %	Valeur de l'hypothèse pour éliminer l'excédent %
Taux de croissance (décroissance) des ventes	12 329	0,6	(0,5)
Taux d'actualisation	12 329	11,1	11,9

2015

La Société a conclu que la valeur recouvrable de certaines UGT, basée sur la valeur d'utilité, était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une perte de valeur a été enregistrée et se détaille comme suit:

- Perte de valeur sur goodwill, marque de commerce et relations clients de 10 525 \$, 11 268 \$ et 11 173 \$ respectivement pour la division CDA ;

D'une part, la marque de commerce liée à la notoriété du nom de Bertrand dans la région de Québec n'est plus utilisée, la division faisant maintenant affaire sous le nom de Colabor Distributeur Alimentaire.

D'autre part, la décroissance du secteur de la restauration réalisée au Québec en 2015, la compétition et l'arrivée de regroupements de clients de même que le roulement élevé du personnel clé, ont mené à enregistrer une perte de valeur sur goodwill et relations clients;

- Perte de valeur sur une marque de commerce qui n'est pratiquement plus utilisée, de 500 \$, pour la division Boucherville;
- Perte de valeur sur goodwill de 290 \$ pour la division Décarie provenant de la diminution anticipée de l'inflation du prix des viandes.

La valeur recouvrable des UGT qui ont subi des pertes de valeur se détaille comme suit :

	2015 \$
CDA	30 418
Boucherville	112 167
Décarie	18 908

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11 Actifs et passifs d'impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles déductibles et imposables ainsi qu'aux pertes fiscales non utilisées ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière.

La variation nette des actifs et des passifs d'impôts différés, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs aux mêmes administrations fiscales, se présente comme suit :

					2016
	Solde au début de l'exercice	Résultat	Autres éléments du résultat global	Autres	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	3 085	(473)	-	-	2 612
Immobilisations corporelles	(1 272)	532	-	115	(625)
Immobilisations incorporelles	(1 660)	(7)	-	(2 271)	(3 938)
Actif financier disponible à la vente	464	(445)	(19)	-	-
Goodwill	(1 478)	-	-	1 805	327
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débentures	168	3	-	560	731
Provisions	1 334	663	-	-	1 997
Autres	875	(894)	45	368	394
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	1 516	(621)	26	577	1 498

					2015
	Solde au début de l'exercice	Résultat	Autres éléments du résultat global	Solde à la fin de l'exercice	
	\$	\$	\$	\$	\$
Pertes fiscales reportées autres qu'en capital	2 567	518	-	-	3 085
Immobilisations corporelles	(598)	(674)	-	-	(1 272)
Immobilisations incorporelles	(9 059)	7 399	-	-	(1 660)
Actif financier disponible à la vente	213	251	-	-	464
Goodwill	(1 899)	421	-	-	(1 478)
Frais relatifs à l'émission d'actions et de débentures	129	39	-	-	168
Provisions	1 378	(44)	-	-	1 334
Autres	1 186	(306)	(5)	-	875
Actifs (passifs) nets d'impôts différés	(6 083)	7 604	(5)	(5)	1 516

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La différence entre le taux effectif de la charge d'impôts sur le résultat et le taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux des impôts sur le résultat au Canada résulte des éléments suivants :

	2016 \$	2015 \$
Résultat avant impôts	1 509	(41 725)
Taux d'imposition combiné fédéral et provinciaux	26,74 %	26,74 %
Charges d'impôts attendues	403	(11 157)
Éléments non déductibles fiscalement	239	3 284
Ajustement des attributs fiscaux	212	(217)
Pertes d'attributs fiscaux	422	-
Portion non déductible de la perte sur placement	-	231
Autres	(90)	(43)
Charges d'impôts	1 186	(7 961)

Au 31 décembre 2016, la société a des pertes en capital totalisant 4 612 \$ pour lesquelles aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé.

12 Dette à long terme

	2016 \$	2015 \$
Facilité de crédit (a)	35 921	88 583
Dette, valeur nominale de 25 M\$, échéant le 13 octobre 2020, portant intérêt au taux de 7,5% (b)	25 000	-
Dette, valeur nominale de 42,5 M\$, échéant le 1 ^{er} février 2018, portant intérêt au taux de 9,8% (b)	-	42 500
Obligations découlant de contrats de location	2 385	2 873
	63 306	133 956
Moins : frais de financement non amortis	1 545	750
Total de la dette à long terme	61 761	133 206
Moins : portion à court terme de la dette à long terme	550	1 497
	61 211	131 709

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

a) Facilité de crédit

Le 13 octobre 2016, la Société a conclu un accord avec ses prêteurs pour prolonger sa facilité de crédit d'un montant maximal de 140 000 \$ pour un terme de trois ans. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 30 000 \$ supplémentaire. Elle vient à échéance le 13 octobre 2019 et est garantie par une hypothèque de premier rang sur les actifs présents et futurs de la Société. Les montants empruntés à même la facilité peuvent prendre plusieurs formes et le taux d'intérêt varie en fonction du type d'emprunt effectué. Au 31 décembre 2016, la facilité est composée d'un emprunt et d'acceptations bancaires qui portent intérêt à des taux se situant entre 2,72 % et 3,20 % (entre 3,00 % et 3,70 % au 26 décembre 2015). Les frais de refinancement au montant de 1 388 \$ ont été capitalisés à l'encontre de l'emprunt bancaire.

Dans le cadre d'une opération de recapitalisation finalisée le 13 octobre 2016, la société a remboursé un montant de 27 576\$ sur sa facilité de crédit.

Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a remboursé le solde de 1 000 \$ (6 000 \$ en 2015) de ses facilités de crédit à terme de 18 000 \$, qui n'ont pas été renouvelées.

La Société a l'obligation de respecter un ratio de couverture des charges fixes. Au 31 décembre 2016, ce ratio était respecté.

Au 31 décembre 2016, des lettres de garantie totalisant 1 764 \$ (1 014 \$ au 26 décembre 2015) étaient utilisées pour supporter la location d'un centre de distribution de la Société et la marge de crédit auprès d'un fournisseur.

b) Dette long terme

Dans le cadre d'une opération de recapitalisation finalisée le 13 octobre 2016, la Société a conclu une entente pour prolonger et amender la convention de prêt au montant total de 25 000 \$. La convention de prêt a été signée auprès d'un seul prêteur du syndicat bancaire issu de l'entente précédente (2014). L'opération de refinancement a ainsi donné lieu à un remboursement de 17 500 \$ de la dette à long terme. En vertu des termes de l'entente, les intérêts sur la dette sont payables mensuellement au taux de base de 7,5 % en 2016. Le taux d'intérêt sur la dette, pouvant aller de 6,5 % à 8,0 %, est révisable annuellement à partir du 1^{er} janvier 2017 en fonction du ratio dette sur bénéfice avant frais financiers, amortissements, frais non liés aux opérations courantes et impôts sur les bénéfices, libellé aux états financiers sous « Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements ». Les frais de refinancement de la dette à long terme au montant de 260 \$ ont été portés en diminution de la dette à long terme.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13 Débentures

	2016 \$	2015 \$
Débentures convertibles, valeur nominale de 50 M\$, échéant le 13 octobre 2021, portant intérêt au taux de 6,0% (5,7% en 2015)	50 000	50 000
Moins : Frais de financement non amortis	1 130	1 141
	48 870	48 859

Le 13 octobre 2016, la Société a conclu une entente pour amender les conditions relatives aux débentures convertibles émises le 27 avril 2010. Le taux d'intérêt des débentures a été haussé à 6,0 % à partir du 31 octobre 2016 (5,7 % en 2015). Le taux effectif des débentures est de 6,55 % (7,54 % en 2015). Les débentures sont convertibles, au gré de leur porteur, en actions, au taux de conversion de 400 actions par tranche de 1 000 \$ de capital des débentures, soit un prix de conversion de 2,50 \$ par action (16,85 \$ par action en 2015). La Société pouvait, en certaines circonstances, procéder à leur rachat anticipé, de façon partielle ou en totalité, après le 30 avril 2015. Aucun rachat anticipé n'a été effectué au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les frais de renouvellement du contrat de débentures au montant de 687 \$ ont été portés en diminution des débentures.

14 Provisions

	2016 \$	2015 \$
Solde au début de l'exercice	4 990	5 155
Révision des hypothèses	(115)	1 138
Charge de désactualisation	126	235
Provisions utilisées au cours de l'exercice	(997)	(1 538)
Solde à la fin de l'exercice	4 004	4 990
Courantes	1 006	1 174
Non courantes	2 998	3 816

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15 Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires participatives, avec droit de vote et sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées qui peuvent être émises en série, dont les privilèges, modalités, restrictions et conditions afférents à chaque série doivent être établis au moment de leur émission

Actions ordinaires émises et entièrement libérées

	2016		2015	
	Nombre	Montant \$	Nombre	Montant \$
En circulation au début de l'exercice	27 480 966	209 591	27 480 966	209 591
Émission dans le cadre d'une recapitalisation	74 626 866	48 409	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	102 107 832	258 000	27 480 966	209 591

Il n'y avait aucune action privilégiée en circulation pendant les périodes visées.

Le 13 octobre 2016, la Société a conclu une opération de recapitalisation réduisant son endettement et améliorant sa structure de capital. Cette opération a donné lieu à l'émission de capital-actions totalisant 50 000 \$, soit 74 626 866 actions. Le produit d'émission a été utilisé comme suit :

	2016 \$
Émission de capital-actions, nette des frais de transactions de 2 169 \$	47 831
Émission de la dette long terme, nette des frais de transactions de 260 \$	24 740
Remboursement de la dette à long terme	(42 500)
Réduction de l'emprunt bancaire, nette des frais de transactions de 1 328 \$	(27 556)
Frais de transaction liés au renouvellement des débetures convertibles	(687)
Achat d'une option pour l'acquisition de Dubé & Loiselle Inc.	(500)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16 Contrats de location et engagements

La Société s'est engagée, en vertu de différents contrats de location échéant jusqu'en décembre 2025, à verser des paiements minimaux de 59 742 \$. L'obligation de la Société en vertu d'un contrat de location est garantie par une lettre de garantie au montant de 1 014 \$. Les paiements minimaux futurs au titre des différents contrats de location simple de la Société se détaillent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Moins de 1 an	12 307	14 986
De 1 an à 5 ans	38 418	42 750
Plus de 5 ans	9 017	15 668
	59 742	73 404

17 Rémunération du personnel

Charges au titre des avantages du personnel

	2016 \$	2015 \$
Salaires	71 154	73 248
Coût des avantages sociaux	14 250	15 680
Charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions	288	317
Retraite – régimes à prestations définies	(481)	313
Retraite – régimes à cotisations définies	1 670	1 245
Retraite – régimes gouvernementaux à cotisations définies	2 636	3 259
	89 517	94 062

Rémunération du personnel fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (ci-après le « Régime d'Options ») autorisant le conseil d'administration de la Société à émettre des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants et employés d'acquérir des actions ordinaires de la Société (ci-après les « Actions »). Le conseil d'administration de la Société a mis en place le régime en 2010.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Le nombre maximum d'Actions pouvant être émises aux termes d'options attribuées en vertu du Régime d'Options correspond à 10 % du nombre d'Actions en circulation au moment de l'attribution, et le nombre total d'Actions réservées aux fins d'attribution d'options à une même personne ne peut, en aucun cas, dépasser plus de 5 % des Actions. Étant donné que le Régime d'Options ne prévoit pas un nombre maximal fixe d'Actions pouvant être émises aux termes du Régime d'Options, les actionnaires de la Société devront l'approuver de nouveau tous les trois ans à compter de la date de l'assemblée annuelle de la Société.

Le prix auquel les Actions peuvent être souscrites aux termes d'une option attribuée en vertu du Régime d'Options correspond au cours du marché. Pour l'application du Régime d'Options, « cours du marché » s'entend de la moyenne pondérée en fonction du volume du cours des Actions sur une période de cinq jours de séance à la Bourse TSX qui précède la date d'attribution applicable.

À moins que le conseil d'administration de la Société n'en décide autrement à la date d'attribution, une option deviendra acquise et pourra être levée par le participant admissible (ci-après un « titulaire d'options ») en quatre tranches égales au moment du premier, du deuxième, du troisième et du quatrième anniversaire de la date d'attribution. Le titulaire d'options peut alors lever une option acquise à tout moment avant le dixième anniversaire de la date d'attribution ou la date antérieure fixée par le conseil d'administration (ci-après la « date d'expiration »), et toutes les options non levées expireront ou deviendront caduques et nulles et sans effet après la date d'expiration.

Si le conseil d'administration de la Société donne son approbation, plutôt que de payer le prix de levée applicable, le titulaire d'options pourra choisir de recevoir un nombre d'Actions en soustrayant le prix d'exercice applicable du cours du marché des Actions à la date de levée, et en multipliant la différence par le nombre d'Actions à l'égard desquelles l'option a été par ailleurs levée et en divisant ce produit par ce cours du marché.

La moyenne pondérée des justes valeurs des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle binomial en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période :

	2016		2015
	Octroi du 19 octobre	Octroi du 15 décembre	Octroi du 2 juin
Moyenne pondérée des justes valeurs des options	0,42 \$	0,53 \$	0,40 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,86 %	1,46 %	0,92 %
Volatilité prévue de l'action	50 %	50 %	50 %
Dividende annuel prévu	-	-	-
Durée prévue	5,5 ans	5,5 ans	5,5 ans
Prix de l'action à la date d'attribution	0,96 \$	1,30 \$	1,06 \$
Prix d'exercice à la date d'attribution	0,88 \$	1,36 \$	1,04 \$
Période de levée	5 ans	5 ans	4 ans

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Un sommaire de la situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices est présenté dans le tableau suivant :

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	1 844 400	7,05	939 400	5,72
Attribuées	4 123 920	1,24	955 000	1,04
Expirées	(246 400)	2,03	(50 000)	3,70
En circulation à la fin de l'exercice	5 721 920	1,15	1 844 400	3,35
Options pouvant être exercées	741 900	5,17	398 225	7,05

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2016 :

Prix de levée \$	Date d'expiration	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options pouvant être exercées
12,10	30 avril 2017	61 500	61 500
7,59	2 mai 2019	131 100	123 850
7,75	23 mars 2020	200 400	150 300
4,43	29 juillet 2020	20 000	10 000
3,70	8 mai 2021	400 000	200 000
1,04	2 juin 2022	785 000	196 250
0,88	19 octobre 2026	1 000 000	-
1,36	14 décembre 2026	3 123 920	-
		5 721 920	741 900

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Régime d'actions liées au rendement

Aux termes du régime d'ALR de la Société, établi le 28 avril 2010, des actions ordinaires peuvent être octroyées à certains employés de la Société. Un fiduciaire nommé pour l'administration du régime d'ALR acquiert, si nécessaire, des actions ordinaires sur le marché afin de les détenir jusqu'à ce que chaque participant en acquière la propriété. Les actions ordinaires sont acquises après une durée maximale de trois ans, sur la base de cibles de rendement. À la date d'acquisition, les participants au régime d'ALR recevront les dividendes sur toutes les actions ordinaires détenues pour leur compte entre la date d'octroi des actions ordinaires et la date d'acquisition applicable. Les octrois d'actions ordinaires non acquis par un participant seront annulés si le participant démissionne pour tout motif autre que sa retraite ou s'il est congédié pour un motif valable avant la date d'acquisition applicable. Dans ces cas, les actions ordinaires faisant l'objet des octrois annulés feront l'objet d'une vente dont le produit sera remis à la Société. Les dividendes versés sur ces actions ordinaires seront également remis à la Société.

Au 31 décembre 2016, 52 800 actions ordinaires peuvent être acquises par les participants du régime au cours acheteur de l'action. En 2016, aucune action liées au rendement n'a été émise.

Régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs

Depuis le 28 avril 2010, la Société offre un régime d'unités d'actions à l'intention des administrateurs (UAD) à ses administrateurs externes. En vertu de ce régime, les administrateurs peuvent choisir de recevoir, sous forme d'UAD, 50 %, 75 % ou 100 % des honoraires qui leur sont payables à l'égard de leurs fonctions d'administrateur. Lorsqu'un administrateur se prévaut de ce régime, la Société crédite le compte de l'administrateur d'un nombre d'unités égal au montant de rémunération différée, divisé par la moyenne du cours boursier de clôture des actions ordinaires pendant les cinq jours précédant immédiatement le dernier jour de chaque trimestre de la Société. Les UAD octroyées aux termes du régime d'UAD sont rachetables, et la valeur de celles-ci est payable seulement lorsque le porteur d'UAD a cessé d'être administrateur de la Société.

En 2016 et 2015, aucune UAD n'a été octroyée.

Obligation au titre de la retraite et des autres avantages du personnel

Au 31 décembre 2016, la Société maintenait un régime de retraite à prestations définies et contribuait à des régimes de retraite à cotisations définies.

Le régime de retraite à prestations définies est offert à seulement 56 employés et n'est pas disponible pour de nouveaux employés. Selon le régime, un certain pourcentage du salaire est versé en composante de retraite chaque année. En vertu de ce régime, les prestations de retraite sont versées lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de la retraite.

Au cours de l'année 2016, la Société a pris la décision qu'à partir du 1^{er} mars 2017, les membres actifs du régime cesseront d'accumuler des prestations. Un gain pour la réduction du régime de 778 \$ a été constaté en 2016.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les informations relatives au régime de retraite à prestations définies se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	9 156	8 671
Coût des services rendus	234	252
Coût financier	377	360
Cotisations des employés	67	70
Prestations versées	(204)	(123)
Écart actuariel	174	(74)
Gain relatif à la réduction du régime	(778)	-
Solde à la fin de l'exercice	9 026	9 156

	2016 \$	2015 \$
Actifs du régime		
Juste valeur au début de l'exercice	7 885	7 265
Revenu d'intérêts	324	300
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(57)	19
Cotisations de l'employeur	349	355
Cotisations des employés	67	70
Frais administratifs	-	(1)
Prestations versées	(204)	(123)
Juste valeur à la fin de l'exercice	8 364	7 885
Situation de capitalisation – Déficit au titre de la retraite	(662)	(1 271)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La composition des actifs du régime se détaille comme suit pour chacun des exercices 2016 et 2015 :

			2016	
	Coté \$	Non coté \$	Total \$	Total %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	411	-	411	4,9
Instruments de capitaux propres				
Canada	3 049	-	3 049	
International	2 100	-	2 100	
	5 149	-	5 149	61,6
Instruments de créances				
Obligations de sociétés	2 414	-	2 414	28,9
Biens immobiliers	-	390	390	4,6
Total des actifs	7 974	390	8 364	100

			2015	
	Coté \$	Non coté \$	Total \$	Total %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	623	-	623	7,9
Instruments de capitaux propres				
Canada	2 364	-	2 364	
International	2 106	-	2 106	
	4 470	-	4 470	56,7
Instruments de créances				
Gouvernements	1 335	-	1 335	
Obligations de sociétés	1 106	-	1 106	
	2 441	-	2 441	31,0
Biens immobiliers	-	351	351	4,4
Total des actifs	7 534	351	7 885	100

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La charge de retraite du régime à prestations définies se présente comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	234	252
Gain relatif à la réduction du régime	(778)	-
Intérêts nets	54	60
Frais administratifs	-	1
Montant comptabilisé en résultat net	(490)	313

La réévaluation de l'obligation au titre de la retraite se présente comme suit:

	2016 \$	2015 \$
Écart actuariel		
Changement des hypothèses financières	(174)	74
Rendement réel en excédent du revenu d'intérêts	(56)	19
Montant comptabilisé en autres éléments du résultat global	(230)	93

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Société sont les suivantes :

	2016	2015
Coût des avantages		
Taux d'actualisation	4,05 %	4,05 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	3,20 %
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,95 %	4,05 %
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	2,75 %

L'hypothèse relative au taux de mortalité est fondée sur la table de mortalité des retraités canadiens des régimes du secteur privé (CPM2014Priv), publiée par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Une variation de 0,5 point de pourcentage du taux d'actualisation utilisé dans les hypothèses actuarielles, aurait l'incidence suivante sur l'obligation au titre de la retraite, toutes les autres hypothèses actuarielles demeurant inchangées :

	2016	2015
	\$	\$
Hausse du taux d'actualisation de 0,5%	(742)	(626)
Baisse du taux d'actualisation de 0,5%	841	715

Compte tenu des données historiques, de la réduction du régime et du fait qu'une nouvelle évaluation actuarielle de l'obligation au titre de la retraite sera faite en 2017 la Société s'attend à ce que des cotisations d'environ 200 \$ soient versées pour l'exercice 2017.

18 Charges financières et charges financières payées

	2016	2015
	\$	\$
Intérêts sur l'emprunt bancaire	3 574	4 154
Intérêts sur la dette à long terme	3 984	4 271
Intérêts effectifs sur les débetures	3 620	3 615
Charge de désactualisation financière	126	366
Autres	669	562
Charges financières	11 973	12 968
Intérêts effectifs sur la dette à long terme et charge de désactualisation financière	(1 043)	(1 253)
Amortissement des frais de financement	(634)	(506)
Charges financières payées	10 296	11 209

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19 Données par action

Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le résultat de base par action :

	2016 \$	2015 \$
Résultat	323	(33 764)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat de base par action	43 534 499	27 453 960
Résultat de base par action	0,01 \$	(1,23) \$

Le tableau ci-dessous présente le résultat dilué par action (aucun élément dilutif en 2015) :

	2016 \$	2015 \$
Résultat	323	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation aux fins du calcul du résultat dilué par action	43 733 959	-
Résultat dilué par action	0,01 \$	-

Les actions hypothétiquement émises à la suite de la conversion des débetures convertibles, de l'exercice de certaines options d'achat d'actions ainsi que du régime d'ALR n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action parce que l'incidence a un effet antidilutif.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20 Variation nette du fonds de roulement

La variation nette du fonds de roulement entre les deux fins d'exercice en tenant compte des éléments du fonds de roulement pris en charge lors des regroupements d'entreprises et de la cession d'une filiale en propriété exclusive se présente comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	4 370	19 289
Stock	4 036	5 375
Frais payés d'avance	(145)	110
Autres actifs	(149)	(67)
Fournisseurs et autres créditeurs	3 255	(19 169)
Produits différés	(867)	501
Obligation au titre de la retraite	(349)	(42)
	10 151	5 997

21 Dépendance économique

Un des clients de la Société, qui appartient au segment Distribution, représente 20 % des ventes de la Société en 2016 (17 % en 2015).

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22 Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec Dubé & Loiselle Inc., une entité détenue par un administrateur de la Société

	2016 \$
États consolidés du résultat	
Ventes	26 931
États consolidés de la situation financière	
Clients et autres débiteurs, nets des remises à payer ^{(a) (c)}	442
Option d'achat de Dubé & Loiselle Inc. ^(b)	500

(a) La Société détient une lettre de garantie de 1 500 \$ de Dubé & Loiselle Inc. afin de couvrir ses comptes clients.

(b) Dans le cadre de l'opération de recapitalisation survenue en octobre 2016, la Société a versé une somme de 500 \$ à Gestion Robraye Ltée en contrepartie de l'option d'acquérir Dubé & Loiselle Inc. dans les trois ans suivant la clôture de l'opération de recapitalisation. Cette option est comptabilisée dans les frais payés d'avance.

(c) Les remises ont été effectuées conformément aux différents contrats régissant les relations entre la Société et Dubé & Loiselle Inc., dans le cours normal des affaires, et sont comptabilisées en diminution des ventes de marchandises.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que ceux de la haute direction. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	2016 \$	2015 \$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires, incluant les primes et allocations spéciales	3 139	2 162
Jetons de présence	606	405
Coût des avantages sociaux	235	170
Total des avantages à court terme du personnel	3 980	2 737
Régimes de retraite à cotisations définies	144	107
Rémunération à base d'actions	69	211
Total de la rémunération	4 193	3 055

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

23 Juste valeur des instruments financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se rapportent aux catégories d'actifs et de passifs suivantes :

	2016		2015	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Courant				
Clients et autres débiteurs	99 981	99 981	104 351	104 351
Prêts à recevoir	113	113	131	131
	100 094	100 094	104 482	104 482
Non courant				
Prêts à recevoir	447	447	576	576
Actif financier disponible à la vente				
Non courant				
Actif financier disponible à la vente	1 246	1 246	926	926
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amortis				
Courant				
Découvert bancaire	7 468	7 468	4 106	4 106
Fournisseurs et autres créditeurs	98 076	98 076	93 850	93 850
Portion à court terme de la dette à long terme	550	550	1 497	1 497
	106 094	106 094	99 453	99 453
Non courant				
Emprunt bancaire	34 622	34 622	87 038	87 038
Obligations découlant de contrats de location	1 835	1 571	2 376	2 376
Dette à long terme	24 754	24 940	42 295	41 912
Débentures convertibles	48 870	49 750	48 859	47 230
	110 081	110 883	180 568	178 556

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

La juste valeur des clients et autres débiteurs, de la portion courante des prêts à recevoir, du découvert bancaire, des fournisseurs et autres créditeurs (excluant les taxes à la consommation à remettre et la rémunération à payer) et de la portion courante de l'emprunt bancaire est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La juste valeur de l'actif financier disponible à la vente a principalement été déterminée selon le cours acheteur à la date de clôture de l'actif sous-jacent.

La juste valeur de la portion non courante des prêts à recevoir est équivalente à la valeur comptable, puisqu'il s'agit de prêts principalement consentis au cours de l'exercice 2015.

La juste valeur de la portion non courante de l'emprunt bancaire est équivalente à la valeur comptable. La juste valeur a été établie en actualisant les flux monétaires futurs à l'aide de taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des passifs financiers ayant des conditions et des échéances similaires.

La juste valeur de la portion courante et non courante des obligations découlant de contrats de location est comparable à leur valeur comptable puisqu'elles ont été contracté en 2015 et en 2016.

La juste valeur de la dette à long terme et de la composante passif des débetures convertibles a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs au taux de 11,21 % (10,5 % au 26 décembre 2015), taux dont la Société pourrait actuellement se prévaloir pour des débetures non convertibles ayant des conditions et des échéances similaires (classé au niveau 2 de la hiérarchie).

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui regroupe en trois niveaux les actifs et les passifs financiers selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Les instruments financiers de la Société qui sont comptabilisés à la juste valeur se composent du placement en actions d'Investissements Colabor Inc. (niveau 2). Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24 Gestion du capital

À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de protéger ses actifs et sa capacité de rester en exploitation, tout en maximisant la croissance de ses activités et le rendement pour ses actionnaires. Tout comme en 2015, le capital de la Société est composé du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, de la dette à long terme, des débetures et des capitaux propres. La Société adopte une philosophie prudente à l'égard de la protection de son état de la situation financière. Cet objectif est atteint grâce à une gestion prudente du capital généré par la croissance interne, à l'optimisation de l'utilisation du capital à moindre coût et à l'utilisation du capital lorsqu'il est nécessaire de financer des mesures de croissance.

La Société a l'intention de maintenir une structure de capital flexible conforme aux objectifs énoncés ci-dessus, et ce, afin de pouvoir réagir efficacement aux variations de la conjoncture économique. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut acquérir des actions aux fins d'annulation dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires, émettre de nouvelles actions, réunir des capitaux sous forme d'instruments de créances (garantis, non garantis, convertibles ou autres) ou refinancer la dette existante avec des instruments assortis d'autres caractéristiques.

25 Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers, et risques financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1 % du taux préférentiel bancaire aurait eu une incidence de 819 \$ sur le résultat en 2016 (987 \$ en 2015).

Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des prêts à recevoir aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et des prêts à recevoir. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. De plus, certains clients plus risqués sont assurés. Au 31 décembre 2016, la Société détient des garanties pour 3 % des comptes clients (7 % au 26 décembre 2015) et 7 % des comptes clients sont assurés (4 % au 26 décembre 2015).

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir n'est pas diversifié. La Société possède pour certains de ses prêts une hypothèque mobilière sur des actifs détenus par l'emprunteur.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Compte tenu des sources de liquidités disponibles de la Société, la direction juge que le risque de liquidité est peu élevé.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

	2016				
	Valeur comptable	Échéance avant 12 mois \$	Échéances 1 an à 3 ans \$	Échéances 3 ans à 5 ans \$	Échéance plus de 5 ans \$
Découvert bancaire	7 468	7 468	-	-	-
Fournisseur et autres créiteurs	98 076	98 076	-	-	-
Facilité de crédit	35 921	1 090	37 891	-	-
Obligations découlant de contrats de location	2 385	636	1 054	706	257
Dette à long terme	25 000	1 625	3 250	26 277	-
Débetures convertibles	50 000	2 992	5 984	55 384	-
	218 850	111 887	48 179	82 367	257

	2015				
	Valeur comptable	Échéance avant 12 mois \$	Échéances 1 an à 3 ans \$	Échéances 3 ans à 5 ans \$	Échéance plus de 5 ans \$
Découvert bancaire	4 106	4 106	-	-	-
Fournisseur et autres créiteurs	93 850	93 850	-	-	-
Facilité de crédit	88 583	3 617	89 650	-	-
Obligations découlant de contrats de location	2 873	603	1 260	1 386	-
Dette à long terme	42 500	4 180	44 938	-	-
Débetures convertibles	50 000	2 858	50 937	-	-
	281 912	109 214	186 785	1 386	-

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26 Changement de convention comptable

Tel qu'il est mentionné à la note 2, la Société a adopté de façon anticipée la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec les clients*, ce qui a résulté en des ajustements à la façon de comptabiliser certaines transactions à l'état du résultat. Le principal changement est au niveau de la comptabilisation des ventes de type livraison directe aux clients.

Lorsqu'un fournisseur effectue la livraison de produits directement chez les clients de la Société, les revenus étaient auparavant comptabilisés à titre de ventes, au net des remises faites aux clients. Le coût des produits vendus était quant à lui comptabilisé dans les charges opérationnelles, au net des remises des fournisseurs.

Selon la norme IFRS 15, la Société comptabilise à titre de revenus les remises fournisseurs obtenues à l'égard des ventes directes aux clients. L'impact de ce changement est une réduction des ventes et une réduction équivalente des charges opérationnelles, il n'a donc aucun effet sur le résultat opérationnel.

Aux fins de comparabilité, les données de l'exercice financier terminé le 26 décembre 2015 ont été ajustées pour refléter l'adoption de cette nouvelle norme. Les ajustements aux données comparatives se détaillent comme suit :

	2015		
	Résultat présenté en 2015 \$	Ajustement selon IFRS 15 \$	Résultat ajusté \$
Ventes	1 506 280	(115 683)	1 390 597
Charges opérationnelles, excluant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	1 479 976	115 683	1 364 293
Résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes et les amortissements	26 304	-	26 304

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27 Événement postérieur à la date de clôture

Le 31 janvier 2017, la Société a annoncé la fermeture de l'entrepôt de Vaughan effectif à compter du 30 avril 2017. Le coût de remise en état a été estimé à 850 \$, montant provisionné au 31 décembre 2016. Des charges additionnelles de fermeture relativement, entre autres, aux indemnités de départ sont prévues pour l'exercice 2017. La Société prévoit que les économies de coûts récurrents liées à la fermeture de l'entrepôt de Vaughan seront partiellement réduites par des frais de transport additionnels.